

Gymnastique Féminine Examen juges J1

Besançon
28/05/2022 Matin

Le Comité interdépartemental organise un examen de juges « **examen juge J1** » pour les « **JUGES** » de « Gymnastique féminine »

Organisateur	Comité interdépartemental Doubs-Haute Saône-Territoire de Belfort – Commission départementale Gymnastique féminine
Public concerné :	Pré-requis : - avoir une carte JUGE EN FORMATION - être licencié - avoir suivi la formation / recyclage de l'année en cours - avoir jugé des compétitions en tant que juge à blanc ou non
Contenu :	8h45-10h15 : retour sur les premières expériences de jugement : éclaircissement des questionnements apparus par un retour à la théorie – explication du déroulé de l'examen 10h30-12h00 : test de connaissances écrit qui porte sur le programme fédéral en cours des imposés jeunes et aînées du 1 ^{er} au 5 ^e degrés Il consiste en un questionnaire en plusieurs parties : généralités et 2, 3 ou agrès au choix du candidat - majoritairement sous forme de QCM auquel le candidat répond à l'aide de son programme fédéral (si besoin).
Lieu, dates et horaires :	Lieu : centre diocésain – 20 rue Mégevand – Lien vers carte (bien lire sur la carte les conditions de parking) Date-s : samedi 28/05/2022 matin Horaires – Accueil : 8 h 30 Début : 8 h 45 – Fin : 12 h 00
Conditions de repas et d'hébergement :	
Amener :	De quoi prendre des notes, licence, carnet juge et <u>programme fédéral de l'année en cours</u>
Contact le jour du stage	GIRARDIN Isabelle – 06 47 10 79 77
Inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 19/05/2022 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 19/05/2022 • Nombre minimum de stagiaires : 1 • Coût : 10 € <p><u>Inscription directement sur le site internet*</u> À régler uniquement par virement : Le RIB est disponible sur l'accusé de réception de demande d'inscription Code à indiquer avec le virement : Juges J1 Besançon 28/05/2022</p>
Autorisation parentale :	À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus. Elle est accessible « préremplie » lors de l'inscription depuis l'instance internet des associations <u>Formulaire vierge</u>

* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association).

* **[Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet](#)**

Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité interdépartemental
Avec nos cordiales salutations.

GROCHULSKA Walter
Président du Comité Interdépartemental

GODINAT Sabine
GIRARDIN Isabelle

Responsables de commission